

Ces informations sont mises à jour périodiquement du fait de l'évolution de la situation sanitaire

Mardi 8 juin 2021 à 19h30



En pratique Téléchargez votre attestation de vaccination

L'Assurance maladie a ouvert un [site internet](#) qui permet aux personnes vaccinées de récupérer leur "attestation certifiée". Ce document permet de voyager à l'étranger et d'activer le "pass sanitaire", qui sera nécessaire pour participer à différents événements en France. Depuis le 3 mai, les professionnels de santé remettent cette attestation aux personnes vaccinées. Celles qui ont reçu une injection avant peuvent donc télécharger ce document sur le site [attestation-vaccin.ameli.fr](#). Pour les utilisateurs d'un smartphone, il est possible d'ajouter l'attestation de vaccination certifiée via l'application mobile TousAntiCovid. Elle sera ensuite automatiquement conservée dans l'application. > [Pour en savoir plus](#)



DÉCONFINEMENT

Pass sanitaire : mode d'emploi

Le pass sanitaire va être déployé à partir du 9 juin dans le cadre des mesures de déconfinement. L'objectif est de favoriser le retour progressif à la vie normale en minimisant les risques de contamination par le virus. Ce pass permettra de vérifier le statut vaccinal, le résultat d'un test négatif (PCR ou antigénique sauf autotests) ou le certificat de rétablissement d'une personne. La présentation de ce support papier ou numérique (via l'application TousAntiCovid) autorisera par exemple l'accès à un rassemblement de plus de 1 000 personnes. Exigible à partir de 11 ans, le pass sanitaire permet de s'assurer que les risques de transmission du virus seront limités. Pour autant, il ne garantit pas que la personne qui le détient n'est ni porteur du virus ni contaminant. Il est donc essentiel pour tous de continuer d'appliquer l'ensemble des gestes barrière.



PLUS DE **3,7 millions** de doses de vaccins ont été administrées en Occitanie du 4 janvier au 8 juin 2021.

3,7 millions
DE DOSES DE VACCINS
ONT ÉTÉ ADMINISTRÉES
EN OCCITANIE

PLUS DE **2,5 M** millions de personnes en Occitanie
54,4% de la population de plus de 18 ans
64% des personnes âgées de 50 à 64 ans
86,9% des personnes âgées de plus de 65 ans
QUI A DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UNE PREMIÈRE INJECTION DE VACCIN ?

1,9% DE TESTS POSITIFS EN MOYENNE (*) actuellement en Occitanie.
Plus de 184 000 tests ont été réalisés ces 7 derniers jours dans la région.

(*) Source : Santé Publique France (après réajustement méthodologique)

+ 503 CAS POSITIFS EN MOYENNE PAR JOUR (**)
 signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis mardi dernier en Occitanie. Au total, **3525 CAS** du 01/06 au 07/06.

(**) Source : Assurance Maladie

Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :

> [Consultez les derniers points épidémiologiques.](#)



HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 08/06/2021 :

- 753 hospitalisations en cours (-43) dont 127 en réanimation et soins critiques (-26)
- 4 543 décès à l'hôpital (+19 en 4j)

24/24

@ARS_OC
 @gouvernementFR
 @MinSoliSante
 @AlerteSanitaire

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS ACTUELLEMENT	DONT REANIMATION ET SOINS CRITIQUES	TOTAL DECES en établissements de santé depuis mars 2020
Ariège (09)	25	5	80
Aude (11)	63	7	365
Aveyron (12)	47	2	231
Gard (30)	129	22	641
Haute-Garonne (31)	166	31	803
Gers (32)	8	2	98
Hérault (34)	142	30	979
Lot (46)	4	1	100
Lozère (48)	8	0	119
Hautes-Pyrénées (65)	17	3	205
Pyrénées-Orientales (66)	74	10	325
Tarn (81)	36	5	378
Tarn-et-Garonne (82)	34	9	219
OCCITANIE	753	127	4543